



Chesterville en BREF

DÉCEMBRE 2025

Citation: « Même la nuit la plus sombre prendra fin et le soleil se lèvera. Il y a dans tout cœur humain une profondeur lumineuse qui ne s'éteint jamais, et c'est de cette lumière que naissent l'espérance et les renaissances. »

Victor Hugo – *Les Misérables*



Joyeuses fêtes à tous!

**Prenez note que le bureau sera fermé du
19 décembre 2025 au 4 janvier 2026!**

Nous en profitons pour vous souhaitez une bonne année !

Il est interdit de se stationner sur la voie publique entre minuit et 7 h.



**1er novembre 2025
au
1er avril 2026**

CALENDRIER—SÉANCES ORDINAIRES—2026

12 JANVIER	19H	6 JUILLET	19H
2 FÉVRIER	19H	10 AOÛT	19H
2 MARS	19H	8 SEPTEMBRE	19H
7 AVRIL	19H	5 OCTOBRE	19H
4 MAI	19H	2 NOVEMBRE	19H
1 JUIN	19H	7 DÉCEMBRE	19H

Invitation spéciale – 24 décembre 2025 à Chesterville

Joignez-vous à nous pour une soirée chaleureuse et festive à l'occasion de la *Messe de Minuit* à l'église Saint-Paul de Chester !

Dès votre arrivée, profitez d'un tour de calèche (contribution volontaire), d'un délicieux chocolat chaud servi près du feu de joie, et d'une ambiance accueillante pour petits et grands.

La soirée sera animée par le duo musical Christian Nolet et Kevin Hinse, qui offriront une touche unique à cette veillée de Noël.

À minuit, nous célébrerons une messe traditionnelle avec orgue et chants de Noël (cantiques), un moment de recueillement et de beauté.

Pour connaître les détails et suivre nos activités, abonnez-vous à notre page Facebook :

Église St-Paul de Chester

Nous vous attendons avec joie pour partager la magie de Noël !



Fête de Noël de Chester

La municipalité tient à exprimer toute sa gratitude envers les bénévoles, la Maison des jeunes ainsi qu'à nos généreux commanditaires pour leur implication exceptionnelle lors de la Fête de Noël de Chester, tenue le 30 novembre dernier à l'école Saint-Paul de Chesterville.

Grâce à leur dévouement et leur soutien, les familles ont pu profiter d'un moment rempli de magie : un coin gourmand invitant, un bar à chocolat chaud réconfortant, des bricolages festifs pour les enfants, sans oublier la remise de cadeaux par le père Noël.

Nous tenons également à souligner l'aide précieuse de plusieurs parents et des pompiers, dont la présence a contribué au bon déroulement de l'événement.

Cette journée fut un réel succès, rendu possible grâce à l'engagement de la Maison des jeunes, la participation des bénévoles et la générosité de nos commanditaires.

Merci de faire rayonner l'esprit de Noël dans notre municipalité!





CONCOURS : NOËL LUMINEUX

Vous décorez votre maison pour le temps des fêtes?

Vous pourriez gagner un prix pour vos décorations.

Étapes faciles pour y participer:

- Décorez votre maison pour qu'elle soit visible de la rue
- Un comité sera formé et passera dans toutes les rues afin de déterminer les plus belles décorations

En se promenant à pied ou en voiture aux quatre coins de Chesterville, les membres de ce comité auront la chance de découvrir plusieurs coups de cœur.

Trois prix seront remis suite à ce concours :

Tirage le 6 janvier

1er prix : 100 \$



2ième prix : 75 \$

3ième prix : 50 \$

4ième prix: 25\$

Participez en grand nombre, ayez du plaisir, soyez créatif et surtout, amusez-vous!



Guignolé 2025

Collecte des denrées

Parce que nous pouvons tous en avoir besoin un jour...
Vous donnez, vous faites la différence!

Dès maintenant, vous pourrez déposer des denrées non-périssables au bureau municipal et à la coopérative. Ces denrées serviront aux paniers de Noël de notre municipalité.

Des montants en argent peuvent également être laissé au bureau municipal. Nous achèterons des cartes cadeaux SuperC ou Maxi afin de les offrir aux familles dans le besoin.

De plus, si vous avez un faible revenu et demeurez à Chesterville, contactez Josyane Comtois pour vous inscrire.

Date limite: vendredi le 12 décembre 2025, 16h00.

819-382-2059 poste 105

Distribution des paniers le
15-16 décembre 2025



Chronique urbanisme

PROJET EN ZONE AGRICOLE

DÉCEMBRE 2025



Saviez-vous que les affectations agricoles et agroforestières totalisent environ 99% de la superficie du territoire de la Municipalité de Chesterville ? Notamment, ces affectations représentent une partie de ce qui est plus communément appelé « la zone verte ou la zone agricole ». Au Québec, cette zone est encadrée par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA) et l'est depuis le 13 juin 1980 à Chesterville. Entre autres, cet encadrement prend la forme de contraintes liées aux activités non agricoles voulant se réaliser en zone verte et de la constitution de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* (ci-après la CPTAQ ; la Commission). Ce faisant, il est important d'être assidu lorsqu'un projet est envisagé en zone agricole. Pour ce faire, il est possible de consulter directement la LPTAA, la Commission ou la Municipalité en amont de l'établissement du projet. À ce sujet, voici un résumé non exhaustif des éléments à considérer en fonction des activités désirées :

Activités agricoles

En zone verte, ces activités sont protégées et encouragées par la LPTAA. Tel qu'édictées par la *Loi*, voici ce qu'elles comprennent :

« Activités agricoles » : *la pratique de l'agriculture incluant le fait de laisser le sol en jachère, l'entreposage et l'utilisation sur la ferme de produits chimiques, organiques ou minéraux, de machines et de matériel agricoles à des fins agricoles.*

Lorsqu'elles sont effectuées sur sa ferme par un producteur à l'égard des produits agricoles qui proviennent de son exploitation ou accessoirement de celles d'autres producteurs, les activités d'entreposage, de conditionnement, de transformation et de vente des produits agricoles sont assimilées à des activités agricoles.

« Agriculture » : *la culture du sol et des végétaux, le fait de laisser le sol sous couverture végétale ou de l'utiliser à des fins sylvicoles, l'élevage des animaux et, à ces fins, la confection, la construction ou l'utilisation de travaux, ouvrages ou bâtiments, à l'exception des immeubles servant à des fins d'habitation.*

Activités résidentielles

Ce type d'activité est interdit en zone verte. Toutefois, certaines exceptions permettent de mener un usage résidentiel :

- La présence d'un **droit acquis** advenant le cas où l'usage a été entamé avant l'entrée en vigueur de la loi (1980) et n'a jamais cessé depuis. Il est d'ailleurs possible d'adresser une demande de vérification de droits acquis à la Commission pour toute propriété.
- La construction d'un bâtiment résidentiel pour un **producteur/travailleur** agricole. À ce moment, il est nécessaire de prouver à la CPTAQ que les revenus principaux du propriétaire proviennent de la terre sur laquelle il souhaite construire.
- La construction d'une résidence sur un lot ou un ensemble de lots vacant(s) d'une superficie totale supérieure à **cent (100) hectares**.
- La construction d'une résidence sur une unité foncière vacante au 20 juin 2007 et **ciblée par une autorisation** issue de la décision à portée collective sur le territoire de la MRC d'Arthabaska de 2009.

Il faut toutefois noter que des conditions sont prévues à la LPTAA pour chaque cas et qu'il est nécessaire de déposer une déclaration d'exercice d'un droit à la Commission avant de construire tout bâtiment résidentiel prévu par les trois premières exceptions.

Autres activités non agricoles

Pour ce faire, il est nécessaire de déposer une demande d'autorisation à la CPTAQ afin d'obtenir son approbation. Il faut retenir que pour qu'une telle demande soit déposée, elle doit correspondre aux normes issues de la réglementation municipale et avoir été préalablement approuvée par la Municipalité.

En somme, il vous est fortement suggéré de contacter la Commission en amont de la réalisation de vos projets en zone agricole et/ou d'interpeler l'officier municipal responsable.

Pour toute demande de vidange supplémentaire ou question relative à la réglementation en vigueur, veuillez contacter l'inspectrice au **819 382-2059, poste 102**, ou par courriel à permis@chesterville.net.

Evelyne Cantin,
Inspectrice en bâtiments et en environnement

Avis aux citoyens

Ne pas payer ses taxes municipales et scolaires, des conséquences à prévoir...

Les taxes foncières constituent la principale source de revenus de votre Municipalité. À ce titre, par souci d'équité envers les contribuables, celle-ci a l'obligation légale de percevoir ces taxes. Elle peut requérir les services de la MRC d'Arthabaska si des citoyens n'acquittent pas leurs taxes, afin que celle-ci procède à une vente pour défaut de paiement de taxes, en vertu des articles 1022 à 1060 du Code municipal (L.R.Q. c. C-27.1). Ce mode de recouvrement permet à votre Municipalité de récupérer les taxes qui n'ont pas été payées.

Il est important de savoir qu'avant d'entreprendre une procédure de vente, la Municipalité offre, aux propriétaires qui le demandent, la possibilité de prendre une entente de paiement dont les versements seront étendus sur une certaine période. Avant que le dossier soit transmis à la MRC, la Municipalité fait parvenir plusieurs avis afin d'exiger le paiement requis. Si toutefois un paiement n'est pas réalisé dans les délais prescrits, le dossier est transféré à la MRC. Avant d'en arriver à la vente pour taxes, la MRC avise également les propriétaires, mais cette fois avec l'exigence de payer leur dû en totalité en plus de certains frais d'administration, frais engagés par la MRC au dossier ainsi que les intérêts.

Le deuxième jeudi du mois de juin, la MRC procède à la vente des immeubles. Les gens intéressés à miser pour acquérir un immeuble peuvent assister à l'enchère. Les personnes intéressées par un lot mis en vente peuvent consulter la liste prévue à cet effet sur le site Internet de la MRC (www.mrcarthabaska.ca). Les propriétaires ont toujours la possibilité de payer leurs taxes tant que l'enchère n'a pas eu lieu. Leur immeuble sera ainsi retiré de la liste de vente. C'est pourquoi il est conseillé aux personnes intéressées de consulter la liste des lots disponibles régulièrement. De plus, un propriétaire dont la propriété est vendue aux enchères bénéficie d'un an pour reprendre possession de son immeuble en effectuant un droit de retrait. Pour ce faire, ce dernier devra payer le montant de l'acquisition à l'enchère, en plus d'intérêts à raison de 10 % par année (2,5 % vont à la MRC et 7,5 % à la personne qui avait remporté l'enchère).

De plus amples renseignements peuvent être disponibles en communiquant avec votre Municipalité.



Opinion d'un couple de citoyens

Déjà l'année 2025 s'achève, pleine de rebondissements pas toujours heureuse et de tensions commerciales, désastreuses occasionnés par nos voisins américains.

Malgré tout, nous tenons à remercier chaleureusement le conseil municipal, l'administration et les travailleurs sur le terrain. Nous sommes une petite communauté vivante et accueillante grâce à vos efforts constants. Nous tenons à remercier tout particulièrement Mme Marie-Pier Ramsay pour la qualité de son travail et son sens artistique, ceci malgré une sécheresse importante, elle a su d'une si belle façon embellir Chesterville.

Immense merci à tous et toutes!

Marthe Dubé et Renaud Monfette

LOCATION DE SALLE

Salle disponible pour vos réceptions du temps des fêtes ou pour vos réunions



Salle ayant une capacité de 75 personnes
Espace cuisine, grand réfrigérateur, cuisinière,
Four micro-ondes, comptoir de service
Podium idéal pour réunion
Projecteur (canon), toile, lutrin
Entrée pour personnes à mobilité réduite
Grand stationnement



Contactez Gisèle Bergeron

au 819 552-2176

	RÉSIDENT DE CHESTERVILLE	POPULATION EXTÉRIEURE
1 heure	40.00\$	60.00\$
Avant-midi ou après-midi	100.00\$	150.00\$
Après-midi et soirée	175.00\$	225.00\$
1 journée	200.00\$	250.00\$
Soirée	125.00\$	175.00\$

Une nouvelle campagne est lancée dans la MRC d'Arthabaska sous le thème « Ça fait du bien de faire du bien! ».

Cette campagne est soutenue par le comité bienveillance où siège la CDCBF, la Ville de Victoriaville, la MRC, le CIUSSS MCQ et le Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francs.

L'idée est de laisser son empreinte en posant un petit geste bienveillant envers une personne de l'entourage, de la famille, un ami, un collègue ou un inconnu.

« Ça fait du bien de faire du bien! »



CENTRE MULTI-SPORTS, 819-358-5051

COURS SUPPLÉMENTAIRES AVANT LES FÊTES

15\$ pour 1 cours, 20\$ pour 2 cours, 28\$ pour 3

Merci de réserver votre place, minimum de 8 personnes pour que le cours ait lieu.



AQUAFORME : Mercredi le 10 décembre 10h30 à 11h30, Mercredi le 17 décembre de 9h à 10h et vendredi le 19 décembre de 10h à 11h.

HIIT AQUATIQUE (Cours d'intervalles à haute intensité) : Mardi 9 décembre 12h05 à 12h50, Mercredi 10 décembre 17h30 à 18h15, vendredi 12 décembre 6h15 à 7h.

Le dernier **ENTRAÎNEMENT EN LONGUEUR** sera samedi le 20 décembre 2025. Nous reprendrons lundi le 5 janvier 2026, selon l'horaire régulier.

HORAIRE DES FÊTES → Réservez votre terrain : **819-358-5051** ou messenger Centre Multi-Sports Allez hop

BAINS LIBRES

Samedi le 20 décembre 11h30 à 12h30

Dimanche le 21 décembre 14h à 15h

Lundi le 22 décembre 10h à 11h

Samedi le 27 décembre 11h30 à 12h30

Dimanche le 28 décembre 14h à 15h

Lundi le 29 décembre 10h à 11h

Samedi le 3 janvier 11h30 à 12h30

Dimanche le 4 janvier 14h à 15h

Il est possible de réserver le gymnase et/ou la piscine pour un groupe.

Reprise de l'horaire régulier d'hiver le 5 janvier 2026.

Les cours aussi débutent la semaine du 5 janvier 2026.

Inscriptions du 15 décembre 2025 au 4 janvier 2026. www.centremultisports.ca ou 819-358-5051

PICKLEBALL ET BADMINTON

Samedi le 20 décembre 14h à 15h30

Dimanche le 21 décembre 14h à 15h30

Lundi le 22 décembre 10h à 11h30 et 19h30 à 21h

Mardi le 23 décembre 18h à 19h30 et 19h30 à 21h

Samedi le 27 décembre 11h à 12h30

Dimanche le 28 décembre 13h à 14h30 et 14h30 à 16h

Lundi le 29 décembre 10h à 11h30 et 19h30 à 21h

Mardi le 30 décembre 18h à 19h30 et 19h30 à 21h

Samedi le 3 janvier 11h à 12h30

Dimanche le 4 janvier 14h à 15h30

Droit d'entrée :

Bain libre : adulte 5\$, étudiant 4\$, 2 ans et moins gratuit.

Badminton/pickle ball : adulte 7\$, étudiant 6\$

Avril

Mercredi, 1^{er} avril 10 h : **NOUVEAU! Cinéma pour les tout-petits!** Film de l'Office nationale du film à confirmer (3-8 ans)

Mercredi, 15 avril 16 h : **Chill Together with kids!** Discussion animée permettant de pratiquer son anglais dans le plaisir et sans stress! (jeune et adulte)

Vendredi, 17 avril 14 h : **PÉDAGO! Activité d'arts plastiques - Impression de peinture** (5-12 ans)

Samedi, 18 avril 10 h 30 : **Heure du conte et bricolage** (3-8 ans)

Mercredi, 22 avril 18 h 30 : **Club de lecture** (adulte)

Vendredi, 24 avril 13 h 30 : **Rencontre technologique** - Soutien de base en technologie numérique (adulte)

Vendredi, 24 avril 18 h 30 : **NOUVEAU! MATCH D'IMPROVISATION** avec l'équipe des Ducs de Monique-Proulx. Deux groupes pour vous divertir, composés d'élèves de secondaire 1 à 5! Un rendez-vous avec l'absurde et l'imagination! (tout public)

Lundi, 27 avril 13 h 30 : **NOUVEAU! Atelier de jeu d'échecs** (tout âge)

Mercredi, 29 avril 18 h 30 : **Aquarelle et dessin** avec M^{me} Pat (adulte et ado dès 12 ans)

Janvier

Mercredi, 7 janvier 18 h 30 : **Club de lecture** (adulte)

Vendredi, 9 janvier 18 h 30 : **TROP COOL!** Jeu de groupe **Loups-Garous** (10 ans et +)

Vendredi, 16 janvier 18 h 30 : **Conférence voyage** de Pier-Luc Côté- Le Japon Voyage dans le temps et l'insolite (ado et adulte)

Samedi, 17 janvier 10 h 30 : **Heure du conte et bricolage** (3-8 ans)

Mercredi, 21 janvier 16 h : **Chill Together!** Discussion animée permettant de pratiquer son anglais dans le plaisir et sans pression! (adulte)

Vendredi, 23 janvier 14 h : **PÉDAGO! Méga bar à bricolage!** Viens créer ce que tu veux avec le matériel mis à ta disposition! (5-12 ans)

Lundi, 26 janvier 13 h 30 : **NOUVEAU! Atelier de jeu d'échecs**

Curieux, débutants ou passionnés, venez découvrir ou redécouvrir le jeu d'échecs à la bibliothèque! (tout âge)

Mercredi, 28 janvier 18 h 30 : **Aquarelle et dessin** avec M^{me} Pat (adulte et ado dès 12 ans)

Vendredi, 30 janvier 13 h 30 : **Rencontre technologique** Soutien de base en technologie numérique (Facebook, applications, fonctionnalités, ...) (adulte)



Les activités de la bibliothèque sont toujours gratuites sauf pour quelques exceptions. Nous vous prions de toujours réserver quelques jours d'avance votre place aux activités proposées en téléphonant au 819 358-4325, en écrivant via notre page Facebook ou en vous présentant au comptoir de la bibliothèque. Pour s'inscrire, il suffit de donner votre nom complet, votre âge (selon le type d'activité) et votre numéro de téléphone.

Notez bien : Les activités peuvent être occasionnellement modifiées ou annulées. Il est conseillé de vérifier auprès de la bibliothèque avant de vous présenter ou de consulter la page Facebook.

Programmation 100% gratuite!
Inscris-toi!

Horaire

Lundi : 13 h à 20 h

Mercredi : 9 h 30 à 20 h

Vendredi : 13 h à 20 h

Samedi : 9 h à 12 h (nouvel horaire)

Bibliothèque
P.-Rodolphe-Baril

181, rue Saint-Louis
819 358-4325

culture@villedewarwick.quebec
Facebook : Bibliothèque de Warwick

Programmation des activités Hiver/printemps 2026

Bibliothèque
P.-Rodolphe-Baril

GRATUIT!

**Février**

Vendredi, 6 février 14 h : **Bingo-livres***, nombreux prix à gagner! (5-12 ans)

*Cette activité aura lieu seulement si la journée est pédagogique (car elle est flottante au calendrier scolaire) **Très important de réserver vos places!**

Samedi, 7 février 10 h 30 : **Spectacle pour enfants Béatrice, l'exploratrice - Spécial St-Valentin** (idéal pour 2 à 8 ans)

Mercredi, 11 février 18 h 30 : **Club de lecture** (adulte)

Mercredi, 18 février 16 h : **Chill Together with kids!** (parent-enfant) Discussion animée permettant de pratiquer son anglais dans le plaisir et sans pression!

Vendredi, 20 février 14 h : **PÉDAGO! Activité d'arts plastiques - Robot en relief (métal repoussé)** (5-12 ans)

Samedi, 21 février 10 h 30 : **Heure du conte et bricolage** (3-8 ans)

Lundi, 23 février 13 h 30 : **NOUVEAU! Atelier de jeu d'échecs** Curieux, débutants ou passionnés, venez découvrir ou redécouvrir le jeu d'échecs à la bibliothèque! (tout âge)

Mercredi, 25 février 18 h 30 : **Aquarelle et dessin** avec M^{me} Pat (adulte et ado dès 12 ans)

Vendredi, 27 février 13 h 30 : **Rencontre technologique** Soutien de base en technologie numérique (Facebook, applications, fonctionnalités, ...) (adulte)

Mars

Durant tout le mois de mars, la bibliothèque vous propose un jeu d'évasion! Prenez rendez-vous avec nous et faites travailler vos méninges pour élucider les énigmes et vous évader juste à temps!



Lundi, 2 mars (13 h, 14 h 10 ou 15 h 20) : **Éducazoo - Les animaux déguisés!** (jeune)

Mercredi, 4 mars 13 h 30 : **Spectacle Loretta!** Loretta est une contemplative et s'émerveille de tout. Sous l'oeil de sa tante, elle tente de créer un plat du jamais vu qui saura é-pa-ter! (jeune)

Vendredi, 6 mars (13 h, 14 h 10 ou 15 h 20) : **Fabrication de mini-bulles de savon** (jeune)

Mercredi, 11 mars 18 h 30 : **Club de lecture** (adulte)

Samedi, 14 mars 10 h 30 : **Heure du conte et bricolage** (3-8 ans)

Mercredi, 18 mars 16 h : **Chill Together!** (adulte)

Lundi, 23 mars 13 h 30 : **NOUVEAU! Atelier de jeu d'échecs** (tout âge)

Mercredi, 25 mars 18 h 30 : **Aquarelle et dessin** avec M^{me} Pat (adulte et ado dès 12 ans)

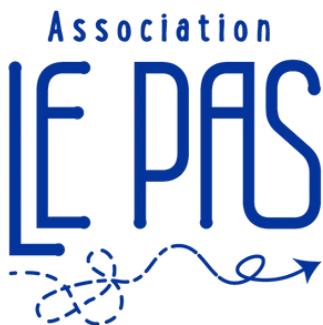
Vendredi, 27 mars 13 h 30 : **Rencontre technologique** Soutien de base en technologie numérique (Facebook, ...) (adulte)

Samedi, 28 mars 10 h 30 : **Spectacle pour enfants : Soleillo et les cocos - Spécial Pâques** (idéal pour les 2 à 8 ans)



JOYEUX NOËL





Services en
santé mentale
auprès des membres
de l'entourage

Association Le PAS 819-751-2842



Nos objectifs

- Supporter les membres de la famille, les amis et les membres de l'entourage touchés par la maladie mentale d'un proche.
- Apporter du soutien et de l'information.
- Regrouper les familles et ami(e)s afin qu'ils s'apportent du support mutuel.
- Favoriser la communication entre la famille et les professionnels de la santé.
- Démystifier la maladie mentale et combattre les préjugés et les peurs en regard de cette problématique bien présente dans notre communauté.
- Faire connaître les ressources communautaires et institutionnelles de notre région.

ANXIÉTÉ

L'anxiété est souvent difficile à identifier et à comprendre. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'entourage peine parfois à saisir certaines réactions ou comportements de son proche (ex : évitement, besoin d'être constamment rassuré, difficulté de mise en action, anticipation, rumination, peurs amplifiées, etc.). Il arrive souvent qu'une personne ayant une maladie mentale vive aussi beaucoup d'anxiété. Ceci viendra certainement alourdir son quotidien.

LA DÉPRESSION

La dépression est donc bien plus qu'une tristesse occasionnelle ou que le simple fait « d'avoir les bleus » quand les symptômes sont persistants et intenses et que, malgré le temps, rien ne semble s'arranger. Bien souvent, aucun événement précis ne permet d'expliquer l'apparition et la persistance des symptômes.

SCHIZOPHRÉNIE

La schizophrénie est une maladie du cerveau qui affecte la pensée, les sentiments et les émotions, tout comme les perceptions et les comportements des personnes qui en sont atteintes. Toutes ces fonctions ne sont cependant pas perturbées au même moment et dans la même mesure.

TROUBLE OBSESSIONNEL-COMPULSIF

Le trouble obsessionnel-compulsif est reconnu comme étant un trouble de l'anxiété. Le TOC se caractérise par des obsessions, des compulsions ou les deux. Les obsessions sont des pensées ou des images intrusives qui surgissent à répétition et qui sont difficiles à chasser de l'esprit. Les obsessions sont dérangeantes, parfois effroyables ou désagréables.

TROUBLE DE PERSONNALITÉ LIMITE (borderline)

Le trouble de la personnalité limite (TPL) est une maladie mentale caractérisée par une instabilité émotionnelle. Les individus aux prises avec ce trouble ont du mal à maîtriser leurs impulsions et à maintenir des relations interpersonnelles. Les personnes souffrant du TPL ont des problèmes d'image de soi et d'identité, pouvant aussi manifester une attitude du type « tout ou rien ».



Trois étapes à suivre pour vous assurer que vos plastiques d'ensilage soient acceptés et qu'ils peuvent être recyclés :

1. Secouer – Secouer afin d'enlever le maximum de débris (roches, foin, paille, boue)
2. Placer – Placer les plastiques dans un sac AgriRÉCUP et bien l'attacher*
3. Rapporter – Rapporter les matières préparées convenablement au point de dépôt à l'endroit indiqué.

Pour une collecte efficace, il est important de considérer des étapes de tri et de nettoyage, car seuls les plastiques propres, secs et séparés par catégories seront acceptés. Chaque catégorie de plastique a son propre recycleur d'où l'importance de ne pas mélanger les matières.

**Les sacs de collecte AgriRÉCUP sont disponibles gratuitement aux points de dépôt. Communiquer avec le point de dépôt avant de vous présenter.*

Une autre façon de préparer ces plastiques est la compression à la ferme.

La compression des plastiques directement à la ferme à l'aide d'une presse permet aux agriculteurs de mieux gérer la matière et présente de nombreux avantages.

- La récupération est plus efficiente.
- Le plastique est mieux préparé pour le recycleur.
- Les ballots prennent moins d'espace.
- La manutention est facile.
- Il y a moins de déplacements aux points de dépôt.



Plastiques d'ensilage –
pellicules, sacs silos
et toiles, et ficelles

Puisque la catégorie de plastique diffère, il est capital de ne pas mélanger les plastiques qui forment les ballots.

- Ballot avec pellicules seulement
- Ballot avec bâches et sacs silos ensemble

Trois étapes à suivre :

1. Secouer – Secouer afin d'enlever le maximum de débris (roches, foin, paille, boue).
2. Compresser – Compresser en ballot (voir la vidéo à droite).
3. Rapporter – Rapporter au point de dépôt à l'endroit indiqué.

Vous pouvez fabriquer le bac compresseur en bois vous-même. Pour obtenir le plan du modèle Pac-it ou pour toute information sur les bacs compresseurs : info@agrirecup.ca

IMPORTANT: (prendre note)

Il sera possible d'adhérer à la collecte à la ferme pour 2026. Nous contacterons les agriculteurs qui n'ont pu se présenter à la rencontre du 25 novembre dernier, afin de connaître leur besoin et de leur communiquer les renseignements sur une collecte à la ferme. Notez qu'il y a un point de dépôt chez Vivaco à Victoriaville et un à Notre-Dame de Ham. Il est interdit d'enfouir ou de faire brûler le plastique agricole. MERCI!

COLLECTES
CHESTERVILLE

CALENDRIER 2026

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL														
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
28	29	30	31	01	02	03	01	02	03	04	05	06	07	01	02	03	04	05	06	07
04	05	06	07	08	09	10	08	09	10	11	12	13	14	08	09	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31								29	30	31				
MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT														
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			01	02	03	04	31	01	02	03	04	05	06			01	02	03	04	
03	04	05	06	07	08	09	07	08	09	10	11	12	13	05	06	07	08	09	10	11
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	
SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE														
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		01	02	03	04	05			01	02	03			01	02	03	04	05		
06	07	08	09	10	11	12	04	05	06	07	08	09	10	08	09	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30					

Calendrier variable uniquement pour les bacs roulants, ne s'applique pas aux conteneurs. | Sortir le bac à la rue la veille de la collecte.

BAC BRUN
Matières organiques

Résidus alimentaires (inclus les os, les matières grasses)
Mouchoirs et essuie-tout
Papier et carton souillés (non-ciré)
Litière d'animaux (sans sac de plastique)
Résidus de jardin
Petites branches
Cheveux, ongles et poils d'animaux

BAC VERT
Matières recyclables

Les contenants, les emballages ou les imprimés.

BAC NOIR
Déchets enfouis

Couches jetables
Produits d'hygiène personnelle
Vaiselle cassée
Vaiselle usage unique
Mousse de sécheuse
Poussière
Petit gravier de rue

AUTRES
COLLECTES

DÉCHETS VOLUMINEUX

À sortir le dimanche.
Le camion de collecte passera une seule fois, entre le lundi et le vendredi.

CALENDRIER DES VIDANGES SUPPLÉMENTAIRES 2026

S'adresse uniquement aux citoyens ayant besoin de plus d'une vidange tous les deux ans

INSCRIPTION

L'inscription est obligatoire et doit être faite au plus tard le jeudi qui précède la semaine choisie :

- Par téléphone en communiquant avec votre municipalité

*En vous inscrivant au calendrier des vidanges supplémentaires, vous bénéficierez du tarif le plus bas disponible. La vidange sera effectuée dans la semaine choisie, entre le lundi et le vendredi. Il n'est pas possible de choisir une date précise.

Maddington | 819-367-2577
 Daveluyville | 819-367-3395
 Saint-Louis-de-Blandford | 819-364-7007
 Saint-Rosaire | 819-752-6178
 Saint-Valère | 819-353-3450
 Saint-Samuel | 819-353-1242
 Sainte-Clotilde-de-Horton | 819-336-5344
 Sainte-Séraphine | 819-336-3200
 Sainte-Élizabeth-de-Warwick | 819-358-5162

Saints-Martyrs-Canadiens | 819-344-5171
 Ham-Nord | 819-344-2424
 Saint-Christophe-d'Arthabaska | 819-357-9031
 Chesterville | 819-382-2059
 Notre-Dame-de-Ham | 819-344-5806
 Kingsey Falls | 819-363-3810
 Warwick | 819-358-4300
 Saint-Albert | 819-353-3300

Victoriaville | 819-758-1571
 Saint-Norbert-d'Arthabaska | 819-369-9318
 Sainte-Hélène-de-Chester | 819-382-2650
 Tingwick | 819-359-2454
 Saint-Rémi-de-Tingwick | 819-359-2731

Seaines offertes à toutes les municipalités
 Basse saison
 Jours fériés

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Programme de vidange des installations septiques



CONSIGNES EN HIVER

- Pelleter les couvercles en excavant d'au moins 10 cm (4") la neige et la terre tout autour
- Faire un chemin d'accès vers l'installation septique pour l'opérateur
- S'assurer que les couvercles soient dégagés pour toute la semaine prévue
- Ouvrir légèrement les couvercles et insérer un petit bâton afin d'éviter que les couvercles ne gélent en place

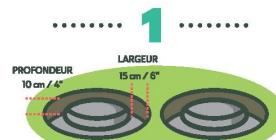
*Veuillez noter qu'en hiver nous opérons seulement des vidanges complètes

Pour consulter le calendrier des vidanges supplémentaires 2026



MRC
ARTHABASKA

QUE FAIRE AVANT LA VIDANGE?

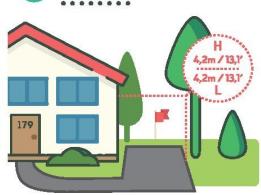


Détrousser le dessus et le pourtour des deux couvercles, qu'ils soient en béton ou en plastique, au plus tard le dimanche avant la période de vidange.

Enlever tout objet se trouvant au-dessus ou autour de la fosse. Si celle-ci se trouve sous une galerie, aménager une trappe afin de la rendre accessible et sécuritaire ou contactez votre municipalité pour vous assurer que l'accès à votre fosse est conforme.



S'assurer que l'espace pour le camion respecte les dimensions minimales.*



* Dans la mesure du possible, le camion restera sur la voie publique. Si ce n'est pas possible, la voie d'accès à la propriété doit être dégagée à une hauteur et une largeur de 4,2 mètres (13' pieds).



Assurez-vous que votre adresse civique est bien visible. Identifier clairement l'emplacement de la fosse avec un repère visuel.

Si votre terrain est clôturé, assurez-vous que la porte de votre clôture est déverrouillée et ouverte. Si la porte de votre clôture doit impérativement être fermée, communiquez avec votre municipalité pour fournir une autorisation d'accès.



Entrez vos animaux domestiques à l'intérieur ou attachez-les.



FOSSE CERTIFIÉE BNQ

S'il y a lieu, couper l'alimentation électrique de la pompe de recirculation pour toute la période de vidange. Si la pompe de recirculation n'est pas arrêtée lors de la vidange, elle risque de s'endommager. Cette pompe peut être arrêtée plusieurs jours sans causer de dommages au système.

* Toujours la pompe de l'arêteur, à l'intérieur, ne doit jamais être mise à l'arrêt. Si la pompe n'est pas mise à l'arrêt et qu'un camion survient lors de la vidange, le fournisseur de services ne sera pas tenu pour responsable.

* Si la vidange doit être complète, il est important de remettre de l'eau et recommandations du fabricant.

Des frais pour déplacement inutile s'appliqueront si les consignes ci-haut ne sont pas respectées.

Suite à son passage, l'entrepreneur laissera un accroche-porte. Veuillez à ne pas rééteindre vos couvercles tant que vous n'avez pas reçu votre accroche-porte.

OPÉRATION CANETTES

Collecte à Chesterville de 18h à 20h

Objectif : Chaque mois, la Maison des Jeunes fait du porte à porte dans l'un des secteurs de la municipalité de Chesterville.

Conseil : Mettre vos sacs / boîtes de canettes sur votre balcon.

! Contenants en aluminium de 100 ml à 2 l
Bouteilles de boissons gazeuses en verre
Bouteilles de boissons gazeuses en plastique
Bouteilles de bière !



LUNDI 1ER DÉCEMBRE
RUE DU FAUBOURG

Nous prendrons une pause pour l'hiver.
De retour en avril 2026!



Merci de votre générosité!

Maison des jeunes
des Hauts-Reliefs



Merci au Fonds Jeunesse d'Arthabaska

de nous avoir permis de redonner vie au point de service de la MDJ !



Bravo aux jeunes qui ont investi plusieurs heures depuis les derniers mois pour aménager leur local selon leurs besoins et à leur image.

MRC ARTHABASKA



Maison des jeunes
des Hauts-Reliefs

DÉCEMBRE 2025

LUNDI - CHESTER	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI DIMANCHE
16h Aide aux devoirs 5-6e CANETTES 1	J'm'active! 1	16h Aide aux devoirs 5-6e DÉCORATION DE NOËL 2	CANETTES 3	LIBRE	Journée des membres 5	6 7
16h Aide aux devoirs 5-6e CARTES ET FILM DE NOËL 8	J'm'active! 8	16h Aide aux devoirs 5-6e FABRICATION DE CADEAUX 9	10	CUISINE DE NOËL & JASSETTE 11	LIBRE	13 14
Surprise de Noël aide aux devoirs 15	J'm'active! 15	Surprise de Noël aide aux devoirs 16	LIBRE	FILM DE NOËL! 18	Dernière soirée! 19	20 21
22	22	Du 22 décembre au 4 janvier	26	27 28		
POINT DE SERVICE CHESTERVILLE 480 RUE L'ACCUEIL, CHESTERVILLE LUNDI : 16H (AIDE DEVOIRS) / 17H-21H ASPIRANTS DE 11 ANS ADMIS JUSQU'À 18H30		MAISON DES JEUNES DES HAUTS-RELIEFS 210 RUE CARON, HAM-NORD (819) 344-5530	COORDO@MDJHR.CA MAISON DES JEUNES DES HAUTS-RELIEFS ANIMATEURS MDJ HAUTS RELIEFS	HEURES D'OUVERTURE AUX JEUNES LUNDI : 17H-21H MARDI : 16H (AIDE AUX DEVOIRS) / 17H-21H MERC. : 17H-21H JEUDI : 17H-21H VEND. : 17H-21H	LÉGENDE ASPIRANTS DE 11 ANS ADMIS TRANSPORT DISPONIBLE INSCRIPTION OBLIGATOIRE	



Du 13 janvier au 16 avril 2026

Vie active
Salle communautaire
480 rue de l'Accueil,
Chesterville

Cours de remise en forme
2 fois par semaine
(Mardi et jeudi)
13h30 à 14h30

Gratuit

Informations et/ou inscriptions
Monique Giroux: 819-382-2624

CHESTERVILLE
Salle communautaire



6901, rang Pellerin
Chesterville (Qc) G0P 1J0
819 382-2090
cell. 819 460-1962

Pisciculture
D'ARTHABASKA inc.

PROPRIÉTAIRES
VINCENT DESROCHERS
CHANTALE CROTEAU

ENSEMENCEMENT SEULEMENT
MOUCHETÉE . BRUNE . ARC-EN-CIEL

Visitez notre page [f](#)
819 382-2090 | pisciculturearthabaska@hotmail.com

AIDER, C'EST NOTRE NATURE!

Plusieurs petits travaux peuvent être effectués :

- Assembler de petits meubles;
- Installer des pôles de rideaux, des cadres, etc.;
- Aide technologique;
- Et bien d'autres!

Menus travaux

Informez-vous! 819 758-4188 



Bibliothèque municipale
474, rue de l'Accueil
Chesterville



Prenez note que la bibliothèque sera fermé du
19 décembre 2025 au 4 janvier 2026!



De plus, quelques livres sont à donner directement à la bibliothèque.

	1 parution	5 parutions	11 parutions
Carte d'affaires	10 \$	40 \$	55 \$
1/4 de page	20 \$	80 \$	110 \$
1/2 page	40 \$	160 \$	220 \$
1 page	80 \$	320 \$	440 \$
Dernière page	100 \$	400 \$	555 \$

Vous voulez un espace publicitaire pour votre entreprise?

Faites-nous parvenir votre carte d'affaire, ou rédiger un texte en traitement de texte (Word) ou un document image (JPEG) et envoyer le par courriel à info@chesterville.net ou le déposer à la municipalité. **(Avant le 25 de chaque mois)**
Tous les documents doivent être signés par l'auteur.

Le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère haineux, diffamatoire, critique ou narcissique.

Prix pour espace publicitaire!!

DÉCEMBRE 2025

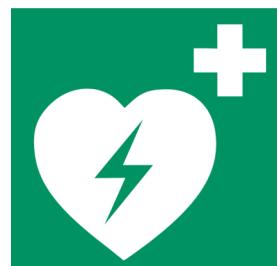
dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	01 	02 	03	04	05	06 
07	08  Séance du conseil 19h00	09 	10	11	12	13 
14	15 	16 	17	18	19 	20 
21	22 MDJ FERMÉ	23 Bibliothèque fermé	24	25	26	27 Bibliothèque fermé
28	29 MDJ FERMÉ	30 	31			

DEA - Défibrillateur

Les citoyens ont à leur disposition un défibrillateur,
disponible au dépanneur et à la patinoire de Chesterville



Calendrier de collectes 2025
Disponible au bureau municipal



L'équipe de la municipalité de Chesterville

Directrice générale et greffière-trésorière:
Mme Joanne Giguère, dg@chesterville.net

Inspectrice en bâtiment et en environnement:
Mme Evelyne Cantin, permis@chesterville.net

Directeur administratif du service de prévention des incendies:
M. Yannick Grenier, pompier@chesterville.net

Directrice générale adjointe:
Mme Katy Groleau, info@chesterville.net

URGENCE VOIRIE: 819 460-0441

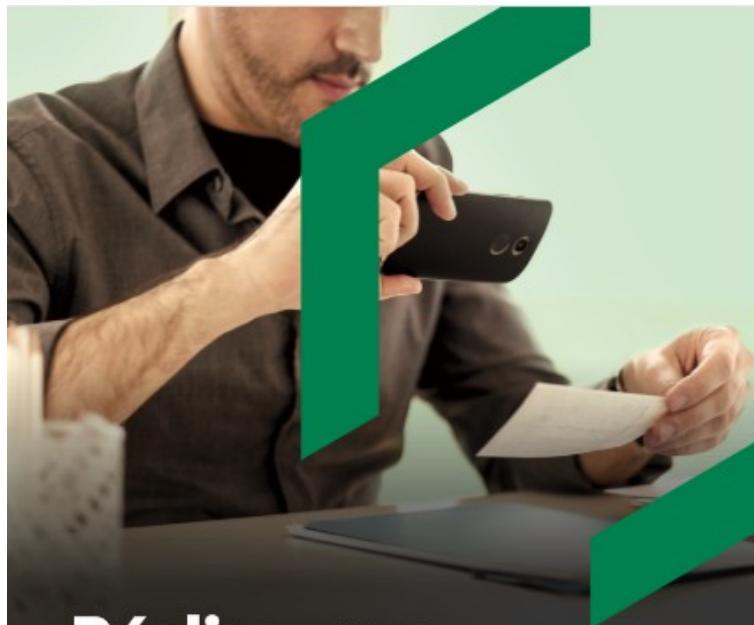
Coordonnatrice des loisirs:
Mme Josyane Comtois, loisirs@chesterville.net

Journaliers à la voirie et au déneigement:
M. Michaël Landry
M. Mario Landry
Mme Jessica Hamel
M. Marc Descormiers
M. Médérik Desharnais
M. Dave Picard

Bibliothèque:
Mme Chantal Lafontaine
Mme Francine Moreau

Horticultrice:
Mme Marie-Pier Ramsay

Adresse	Heures d'ouverture	Votre conseil
486, rue de l'Accueil Chesterville (Québec) G0P 1J0 Téléphone : 819 382-2059 Courrier : www.chesterville.net	Lundi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Mardi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Mercredi: 9 h à 12 h Jeudi: 9 h à 12 h	Maire : M. Vincent Desrochers Conseillers: M. Martin Germain M. Etienne Côté M. Steve Gauthier Mme. Geneviève Thiffault M. Guillaume Vachon-Gagnon M. Sébastien St-Pierre



Réalisez vos transactions du quotidien en un claquement de doigts

Payer la gardienne par virement Interac ou déposer un chèque avec son appareil mobile, voilà autant de façons de réaliser vos transactions du quotidien facilement et rapidement grâce aux solutions numériques Desjardins.

Retrouvez-les sur AccèsD Internet ou mobile ou informez-vous en caisse pour obtenir un accompagnement.

 **Desjardins**
Caisse des Bois-Francs